



Fausse declaration sur l'honneur

Par **la grande plume**, le **20/02/2011** à **22:27**

Bonjour, rnrnune connaissance au code nous a demandé lors de notre cours de code de lui faire une declaration sur l'honneur pour son divorce avec une amie que lors de notre attente devant le bureau nous avons bien vue son mari avec sa maîtresse. Elle nous a donné une date que nous avons recopié il s'avere que celle ci etait fausse puisque ce monsieur a déposé plainte avec justificatifs de son billet d'avion il etait en vacances, nous avonss fait erreur sur la date, déjà convoquée une fois au comissariat seule nous sommes convoqués ensemble que risquons nous ?

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **23:37**

Vous risquez une condamnation pour faux (peine de prison avec sursis, amende et dommages et intérêts pour votre victime)